

Fecamp Station Osermale!

Combien de fecampoises soupçonnerait qu'à une époque bien éloignée de la nôtre, et cela jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, je pourrais même dire jusqu'au début du XIX^e siècle, le nom de leur ville figurait en bonne place sur la liste des stations thermales que comportait le Royaume de France, et que de ce fait, nombreux était le chiffre des personnes qui se rendaient chaque année à Fecamp pour y boire, pendant le cours de leur séjour, une eau minérale ferrugineuse renommée, et dont la source jaillissait sans l'aide des dépendances du "Manoir de l'Épinay", qui était alors ^{la} propriété des moines bénédictins de la Noble et Royale Abbaye de Fecamp.

À ce propos, constatons tout d'abord qu'aux temps d'aïeux, je veux dire aux temps où nombre de personnes avaient recours aux propriétés reconnues à cette eau, les bénédictins estimaient toujours utile de la faire analyser par des docteurs qualifiés à cet effet, lesquels "en faisaient toujours beaucoup de cas", lisons-nous sur d'anciens textes.

La tourmente révolutionnaire porta malheureusement un coup fatal à la réputation que possédait cette source, le "Manoir de l'Épinay" et ses dépendances ayant été confisqués et vendus au profit de la Nation, comme d'ailleurs tous les biens appartenant au célèbre monastère fecampoise.

Ainsi que cela se produisit à l'égard de si nombreux biens nationaux, il subit le sort réservé à la plupart de ceux-ci, bien qu'en la circonstance il ne s'agisse cependant point d'édifices, d'objets d'art, de mobiliers ou de manuscrits précieux.

Des travaux de bouleversement de terrains entrepris par l'acquéreur, dans les dépendances de ce manoir, pour faciliter l'irrigation des prairies ayant ^{été} comme résultat de provoquer d'importantes p' d'eau vers cette source, qui de ce fait, détruisirent en grande partie les propriétés bienfaisantes que tant de sommités médicales avaient été unanimes à lui reconnaître.

C'est évidemment sans le but de réagir et de se documenter sur ces résultats fâcheux qu'au début du XIX^e siècle, nous voyons le Préfet de la Seine-Inférieure adresser à l'Administration fecampoise, un questionnaire, l'invitant à lui confirmer ces faits, en même temps que les propriétés

(un mot oublié)

essentiels que possédait l'eau de cette source.

« Par suite des filtrations qui l'affaiblissent, lui fut-il répondu, elle ne contient plus
« qu'une quantité extrêmement ^{me} petite de fer, et l'on ne peut plus espérer d'en tirer parti
« pour lesquels cas, cette eau minérale était prescrite. »

À l'honneur de plusieurs Secançois, cette réponse n'entraîne aucunement leur
projet de chercher à rendre à cette source ses propriétés disparues, des travaux furent
donc entrepris l'année suivante pour cela; malheureusement les résultats obtenus demeurèrent
sans effet appréciable, ce qui n'empêcha cependant pas certains fâcheux habitués tenaces! de
persister à fréquenter cette source de l'Épinay, pendant quelques années encore.

Il est un autre fait qui dénote bien l'intérêt que portaient les pouvoirs publics
à la conservation et à l'utilité de cette source, c'est la lettre qu'écrivait le 17 avril 1807
le Sous-Prefet du Mans au Maire de Secangy dans laquelle il lui demande des précisions
sur le nombre des malades persistant à fréquenter cette source, dont le réservoir ^(?) qui la
recevait était garni sur les côtés et au fond d'un linoon oreux décelant nettement sa
qualité ferrugineuse, ce qui n'empêchait qu'elle était limpide et sans odeur.

« Sur dix personnes interrogées qui en font fait l'usage, lui fut-il répondu, quelques unes
« ont éprouvées une amélioration sensible dans leur état. »

De leur côté, docteurs et pharmaciens, dans le but de lui retrouver des qualités et
une renommée disparues, s'appliquèrent à différentes époques, d'en analyser les propriétés.

Une des dernières analyses de cette eau, faite en Octobre 1821, révéla notamment la
présence de chlorure de calcium, Chlorure de potassium, de Silice, de Carbonate de fer, de
Magnésium et de Chaux.

D. B.